

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2021

Convocation du 03 Juin 2021

L'an deux mille vingt, le dix juin à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe DELAPORTE Maire de la commune.

Etaient présents : Monsieur Philippe DELAPORTE, Madame Véronique VINOT, Monsieur Alain DEMARY, Monsieur Christophe SECACHE, Monsieur Christophe ESNAULT, Monsieur David DUMENIEL, Madame Isabelle CUVIER, Madame Frédérique THIEBAULT, Monsieur Philippe LEGOIS, Monsieur Cédric SINGLE, Mme Laure LABOULAIS.

Absents excusés : Monsieur Stéphane CHOQUET, Monsieur David BERTRAND, Monsieur Sébastien GUIDEZ, Monsieur Maxime PRUVOST.

Date d'affichage : 17 juin 2021

Secrétaire de séance : Mme Véronique VINOT

Le procès verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité des membres présents. Mme Véronique VINOT est désignée secrétaire de séance.

1°) Décision modificative N° 1 Budget primitif 2021:

Monsieur le Maire signale que les services de la Trésorerie ont signalé une erreur au niveau de la reprise du déficit d'investissement surévaluée. Il convient donc d'établir une décision modificative afin de régulariser cette erreur sans conséquence sur la philosophie et l'équilibre du budget.

Le déficit antérieur de 95879.80 € reporté en section dépenses d'investissement (compte 001) sera réduit et ramené au montant de 79435.70 € soit une réduction de 16444.10 € (correspondant aux restes à réaliser de 2020 comptés en double). Le compte 2135 sera abondé de 90000 € sera abondé de 16444.10 € pour conserver l'équilibre du budget.

DI 001 : - 16444.10 € soit 79435.70 €
DI 2135 : +16444.10 € soit 106444.10 €

La décision modificative N°1 du budget de la commune est voté à l'unanimité.

2°) Délimitation Zone 30 dans la rue du Manoir:

Monsieur le Maire indique au Conseil qu'il convient de mettre également la rue du Manoir en zone 30 dans le complément de celle rue des Ecoles. Cette zone 30 irait du Manoir jusqu'à la jonction de celle existante rue des Ecoles. Le Conseil approuve ce projet.

3°) Arrêté limitation de vitesse sur les routes entre les communes de Miannay et Moyenneville et entre Miannay et Quesnoy le Montant :

Monsieur le Maire évoque au Conseil l'état des routes entre Miannay et Moyenneville et entre Miannay et Quesnoy le Montant.

Route Moyenneville-Miannay : Monsieur le Maire indique qu'une réunion a eu lieu en Mairie de Moyenneville entre le Maire de Moyenneville, celui de Miannay et le Vice-Président de la Com et ses services techniques. Sur ce tronçon, la voirie est fortement dégradée. Pour la commune de Moyenneville, un arrêté a été pris pour limiter sur le territoire la vitesse à 50 km/h en attendant la réalisation de travaux de remise en état de la route. Les aménagements des bas-côtés seront réalisés par des poutres. Les agriculteurs seront avertis par courrier afin qu'ils retrouvent les bornes ou les réinstallent à leur frais. Côté Miannay, le Conseil municipal n'est pas pour limiter la vitesse à 50 km/h sur son territoire. Une signalisation sera posée par des panneaux d'avertissement afin de réduire la vitesse en posant des panneaux chaussés déformés et risques d'accident.

Route de Miannay-Quesnoy : Monsieur le Maire indique au Conseil qu'une réunion a eu lieu ce jour avec Monsieur le Maire de Quesnoy et le Vice Président de la Communauté de communes du Vimeu et ses services techniques. La route est encore plus dégradée avec des portions à 3.70m de largeur. La même étude va être demandée et la même procédure sera réalisée que sur la route Miannay-Moyenneville. Des poutres seront posées et des talus seront réaménagés.

4°) Point sur les travaux en cours et emprunt:

Travaux effectués :

- Les berges de la Trie ont été nettoyées
- Réparation du tracteur destiné à tondre le terrain de football
- Aménagement du parc des jeux : toboggan, balançoire....
- Règlement City Stade à revoir
- Cavernes réalisés
- Enfouissements des réseaux
- Changement de glissières (20 environ) sur la départementale
- TBI : acceptation par l'Etat ans le Plan de relance numérique achat d'un TBI et 12 tablettes
- Réflexion future sur la cantine et le vestiaire du terrain de football

Monsieur le Maire évoque ensuite le fait de financer l'enfouissement des réseaux par un cours emprunt de 98000 € sur 5 ans afin d'alléger la trésorerie, les intérêts d'emprunt étant faibles. Pour cela, trois banques ont été contactées à savoir le Crédit Agricole, la Caisse d'Epargne et la Banque Postale. Après étude des comparatifs, le Conseil municipal décide d'accepter la proposition de la Banque Postale qui propose un taux de 0.4 %. Le Conseil demande à Monsieur le Maire de mener à bien ce dossier.

5°) Elections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021: organisation du bureau et des tours de présence:

Monsieur le Maire indique que les élections municipales auront lieu le dimanche 20 juin 2021 et éventuellement le dimanche 27 juin 2021 de 8h à 18h afin de renouveler les conseils régionaux et départementaux. Pour cela, il convient de procéder à l'établissement du tableau des permanences des élus au bureau de vote.

Elections départementales :

1^{er} tour dimanche 20 juin 2021 :

	NOM	NOM
8h-10h	Christophe SECACHE	Laure LABOULAIS
10h-12h	Philippe LEGOIS	Laure LABOULAIS
12h-14h	Maxime PRUVOST	Philippe LEGOIS
14h-16h	Véronique VINOT	David DUMENIEL
16h-18h	Elodie DELEENS	Mario VINOT

2nd tour dimanche 27 juin 2021 (si nécessaire):

	NOM	NOM
8h-10h	Christophe SECACHE	Laure LABOULAIS
10h-12h	Philippe LEGOIS	Laure LABOULAIS
12h-14h	Philippe LEGOIS	
14h-16h	Christiane SUEUR	Philippe DELAPORTE
16h-18h	Elodie DELEENS	Mario VINOT

Elections régionales :

1^{er} tour dimanche 20 juin 2021 :

	NOM	NOM
8h-10h	David BERTRAND	David DUMENIEL
10h-12h	Christophe ESNAULT	Frédérique THIEBAULT
12h-14h	Philippe DELAPORTE	Cédric SINGLE
14h-16h	Philippe DELAPORTE	Cédric SINGLE
16h-18h	Véronique VINOT	Christiane SUEUR

2nd tour dimanche 27 juin 2021 (si nécessaire):

	NOM	NOM
8h-10h	David BERTRAND	David DUMENIEL
10h-12h	Véronique VINOT	David DUMENIEL
12h-14h	Philippe DELAPORTE	Véronique VINOT
14h-16h	Mario VINOT	Christophe ESNAULT
16h-18h	Christophe ESNAULT	Philippe DELAPORTE

6°) Mise en place des chantiers jeunes :

Monsieur le Maire indique que la commune mettra en place des chantiers jeunes de 5 matinées pour les jeunes intéressées âgées de 16 à 18 ans payé au SMIC sur la période du 5 au 16 juillet 2021.

7°) Fête de Miannay et de Lambercourt :

Monsieur le Maire indique que la Fête de Miannay des 19 et 20 juin 2021 se limitera cette année à la présence des manégiens.

Pour la Fête de Lambercourt, il est envisagé de ne la faire que sur le dimanche après midi avec la présence des manégiens. Le programme est en réflexion.

8°) Fête du 14 juillet :

Monsieur le Maire indique au Conseil que les festivités du 14 juillet se limiteront cette année à l'unique Cérémonie n aux Monuments aux Morts. La remise des prix aux scolaires, les CM2 partant e 6^{ème} aura lieu le vendredi 25 juin à 18h en mairie.

9°) Concours des maisons fleuries :

Le Concours des Maisons Fleuries aura lieu le samedi 3 juillet 2021 dès 8h30. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 juin 2021.

10°) Divers:

-Point sur la signalétique :

- Monsieur le Maire indique qu'un devis a été demandé à la société SYD pour mettre en place une signalétique dans le village pour indiquer les administrations, les commerces et les entreprises.

-Autre point :

- Monsieur le Maire indique que le barnum de la commune pourra être loué pour la somme de 150 € uniquement à Miannay e présence d'un employé communal pour le montage et le démontage avec une présentation de son assurance.
- La vaisselle de la salle polyvalente sera renouvelée entièrement.

Questions des Conseillers :

- Monsieur Philippe LEGOIS et Monsieur Christophe SECACHE évoque la création d'une nouvelle association s'appelant Miannay-Lambertcourt Multi-Loisirs. Le Président est Monsieur Julien DESENCLOS, le Trésorier Monsieur Philippe LEGOIS et le Secrétaire Monsieur Christophe SECACHE. Cette association est vouée à proposer des activités liées au sport (parcours pédestre, parcours cycliste, pétanque.) Le trésorier dépose une demande de subvention qui sera examinée lors de la prochaine réunion.
- Mme Laure LABOULAIS demande s'il serait possible d'avoir un défibrillateur dans la commune. Monsieur le Maire répond qu'il y en a un au Manoir. Toutefois, avec l'arrêt probable du CPI, la question sera examinée de nouveau à la fin de l'année.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse des membres du conseil n'étant intervenue, la séance est levée à 21 heures

Conseillers Municipaux	Présents /Absents	Signature
Philippe DELAPORTE	Présent	
Stéphane CHOQUET	Absent	Absent
Véronique VINOT	Présent	
Alain DEMARY	Présent	
Christophe SECACHE	Présent	
David BERTRAND	Absent	Absent
Christophe ESNAULT	Présent	
David DUMENIEL	Présent	
Maxime PRUVOST	Absent	Absent
Isabelle CUVIER	Présent	

Frédérique THIEBAULT	Présente	
Sébastien GUIDEZ	Absent	Absent
Philippe LEGOIS	Présent	
Cédric SINGLE	Présent	
Laure LABOULAIS	Présent	